



## Municipalité de Sainte-Béatrix

### AVIS PUBLIC

---

CONCERNANT LA DEMANDE DE  
Dérégation mineure numéro 2022-0032  
(Matricule 9422-42-6112)

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, Directrice générale et greffière-trésorière, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue  
à 20 heures le lundi 14 mars 2022  
au 821, ave du Parc, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0  
Pavillon du Village, salle A – *et/ou en visio-conférence (COVID-19)*  
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement

---

557, rang Ste-Agathe à Sainte-Béatrix  
Lot 5 5 961 452 Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

---

Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure du règlement de zonage 526-2012, article 5.2.4 Superficie d'occupation du sol pour un bâtiment accessoire et l'article 6.2.1 Matériaux prohibés. Le requérant demande de permettre la construction d'un garage-entrepôt plus grand que le permet le règlement avec un revêtement en tôle.

---

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le vingt-quatrième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (24.02.2022).



Mélissa Charette  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le vingt-quatrième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (24.02.2022).

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (24.02.2022).



Mélissa Charette  
Directrice générale et greffière-trésorière